

## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

### PENICAUD PATRIMOINE

SARL au capital de 33 000€, RCS de ORLÉANS n° 811 521 053

SIREN : 811521053, Code APE/ NAF : 6622Z

Adresse : 26 avenue Saint Mesmin 45100 ORLEANS

Tel : 02 38 88 21 73, Email : [contact@penicaudpatrimoine.fr](mailto:contact@penicaudpatrimoine.fr)

RCP et garantie financière : ZURICH INSURANCE, 112, avenue de Wagram, 75017 PARIS

### 1. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les conseillers en investissement financier (CIF) sont tenus à un strict secret professionnel.

Les informations recueillies par notre entreprise sont enregistrées dans un fichier informatisé par Monsieur Arthur Poisot pour le bon suivi administratif et commercial des dossiers clients. Elles sont conservées pendant 5 ans après la fin de la relation d'affaire en application de l'article L561-12 du Code monétaire et financier, et pourront être transmises à nos partenaires dans le cadre du suivi administratif des dossiers de nos clients. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Monsieur Arthur Poisot, PENICAUD PATRIMOINE, 26 avenue Saint Mesmin 45100 ORLEANS, Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

### 2. NOS STATUTS ET AUTORITÉ DE TUTELLE

Conformément aux dispositions de l'article 325-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et à la loi n°2005-1564 du 15 décembre 2005, toute société indépendante de gestion de patrimoine doit informer le Client de ses statuts réglementés et de ses principaux établissements promoteurs.

**Votre Conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 17005744 en qualité de :**

- **Conseiller en investissement financier :**

CIF (Conseiller en Investissements Financiers susceptible de fournir des conseils en investissements de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF) sous le numéro E009180, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02, adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

- **Intermédiaire en assurance :**

- Courtier en assurance (IAS) de catégorie « b » niveau 1 DDA. L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et adresse internet : <https://acpr.banque-france.fr/>.

• **Agent Immobilier :**

- Titulaire de la Carte de Transaction Immobilière n° CPI 4501 2019 000 040 777 délivrée par CCI du Loiret. La société ne peut recevoir ou détenir aucun fonds, effets ou valeur. Activité contrôlable par la DGCCRF

Nous nous engageons à respecter intégralement le code de bonne conduite de ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur son site Internet.

**RCP et Garanties professionnelles :**

**Votre Conseiller dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.**

Souscrites auprès de : ZURICH INSURANCE - 112, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Numéros de polices : 7400026945.

Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que :

- la lutte contre la corruption et les actes de corruption en signant une charte anti-corruption avec les producteurs de produits ;
- les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

**3. NOS HONORAIRES ET SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION**

**Intermédiation**

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 60% de ceux-ci (représentent ici la rémunération maximale en taux perçu par un conseiller/intermédiaire de la part d'un partenaire et sur un client).

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

**Honoraires :**

Mission	Attendus de la mission	Honoraires Hors Taxes	Honoraires Toutes taxes Comprises (TVA 20%)
<b>Produits Financiers</b>			
<b>Conseil Investissement Produit (Assurance – Financier – SCPI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Profil de Risque</li> <li>• Simulation de l'investissement</li> <li>• Impact sur la situation civile et fiscale du client</li> <li>• Allocation d'actifs</li> </ul>	<b>300€</b>	<b>360€</b>
<b>Études et Conseils</b>			
<b>Étude Prévoyance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement des besoins et risques du client</li> <li>• Étude des régimes obligatoires et contrats existants</li> <li>• Préconisations</li> </ul>	<b>400€</b>	<b>480€</b>
<b>Étude Retraite (1 personne)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconstitution de la carrière et calcul des pensions de retraite et réversion</li> <li>• Calcul de la situation fiscale à la retraite</li> <li>• Adéquation du patrimoine avec les besoins à la retraite</li> <li>• Conseil quant à la constitution de revenus complémentaire et protection de la famille en cas de décès</li> </ul>	<b>700€</b>	<b>840€</b>
<b>Étude Retraite (couple)</b>		<b>1 200€</b>	<b>1 440€</b>
<b>Bilan Patrimonial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination des objectifs patrimoniaux</li> <li>• Étude du patrimoine actuel et adéquation aux objectifs</li> <li>• Étude Retraite et Transmission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Patrimoine &lt; 1,3M€ : 2 500€</li> <li>▪ Patrimoine entre 1,3M€ et 2,5M€ : 3 500€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Patrimoine &lt; 1,3M€ : 3 000€</li> <li>▪ Patrimoine entre 1,3M€ et 2,5M€ : 4 200€</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude fiscale</li> <li>Préconisations d'actions et d'investissements en fonction des objectifs</li> </ul>	▪ Patrimoine > 2,5M€ : sur devis	Patrimoine > 2,5M€ : sur devis
<b>Étude Rémunération du Dirigeant – Passage en Selarl</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude sur l'impact fiscal et social du mode de rémunération</li> <li>Modélisation des conséquences du passage en Selarl/Selas pour les professions libérales</li> </ul>	3 500€	4 200€
<b>Étude Transmission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul des impacts fiscaux en cas de décès</li> <li>Préconisations afin d'optimiser la transmission</li> </ul>	1 500€	1 800€
<b>Immobilier d'Investissement</b>			
<b>Forfait de base 1 000€ HT soit 1 200€ TTC venant en déduction des honoraires suivants</b>			
<b>Investissement loi Pinel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche du bien</li> <li>Accompagnement à la recherche du financement</li> <li>Étude de l'impact civil et fiscal du bien sur la situation du client</li> </ul>	1% HT soit 1,2% TTC de la valeur du bien <sup>1</sup>	
<b>Location Meublée (ancien ou neuf)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement lors de la livraison du bien</li> <li>Recherche des solutions de gestion locative</li> <li>Accompagnement à la 1<sup>ère</sup> déclaration de revenus suite à l'acquisition du bien.</li> </ul>	1,5%HT soit 1,8%TTC de la valeur du bien.	
<b>Monument Historiques – Déficit Foncier - Malraux</b>		2%HT soit 2,4%TTC de la valeur du bien.	
<b>Autres Prestations de Conseil</b>	Sur devis sur la base d'un taux horaire de 150€HT soit 180€TTC		

L'intervention d'un notaire, d'un avocat, d'un expert-comptable est éventuellement nécessaire à la mise en place de certaines dispositions. Ces interventions font l'objet d'une prise d'honoraires indépendante de celles de notre cabinet.

#### 4. NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

IMMOBILIER D'INVESTISSEMENT	SCPI Location nue Location meublée Nue-propriété	BOUYGUES IMMOBILIER – VINCI – NEXITY – HISTOIRE ET PATRIMOINE – COGEDIM – ATLAND VOISIN – PERIAL – PAREF GESTION – SOFIDY – SEVERINI – KAUFMAN & BROAD – COLOCATERE – SECOM IMMOBILIER –CAP WEST – PRIMONIAL – TERRESENS – EDOUARD DENIS – REALITES – FONCIERE ET TERRITOIRE – NORMA CAPITAL – CORUM – ADVENIS - IROKO – ALDERAN - MASTEOS
EPARGNE PROFESSIONNELLE et RETRAITE	Contrat de retraite Madelin PEE PERCO Article 83 IFC PER	ERES – UNEP – SWISS LIFE – ABEILLE VIE – SPIRICA - ORADEA ...
ASSURANCE-VIE CAPITALISATION	Contrats multi-supports PER	SWISS LIFE – AGEAS – GENERALI – INTENCIAL – VIE PLUS – UNEP – ABEILLE VIE – VITIS LIFE – PREPAR VIE...
GESTION D'ACTIFS	Sélection de SICAV et FCP Produits structurés Gestion d'actif sur Fonds Internes Dédiés Gestion de trésorerie d'entreprise	CARMIGNAC GESTION – M&G INVESTMENTS – DNCA FINANCE – CPR AM – H2O AM – LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER – COMGEST – FIDELITY – EDMOND DE ROTHSCHILD AM – AMUNDI AM – ODDO AM – KEREN FINANCE – FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENTS – LAZARD FRERES GESTION – ROTHSCHILD & CIE GESTION – MONETA AM – NORDEA – PICTET & CIE – HMG FINANCE – SYCOMORE AM – LA FRANCAISE AM – AMILTON AM – SCHELCHER PRINCE GESTION – TOCQUEVILLE FINANCE – MANDARINE GESTION – ALKEN LUXEMBOURG – INVESCO AM – SWISS LIFE ASSET MANAGERS – GENERALI INVESTMENTS EUROPE – AXA INVESTMENTS MANAGERS – MONTPENSIER- MONTSEGUR FINANCE – KBL RICHELIEU GESTION – BLACKROCK AM – BNP PARIBAS AM – ABERDEEN AM – ABEILLE INVESTORS – JP MORGAN AM – VARENNE CAPITAL PARTNERS – FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS – CAMGESTION – ALLIANZ GLOBAL INVESTORS – BNY MELLON AM – HSBC AM – SCHRODERS INVESTMENT MANAGEMENT – LYXOR AM – ECOFI INVESTISSEMENTS – MEESCHAERT AM – KEPLER CHEUVREUX – FINANCIERE ARBEVEL – KIRAO AM – FARAD IM - ADEQUITY...
PREVOYANCE	individuelle et collective	ABEILLE VIE – SWISS LIFE – APRIL – GENERALI -MALAKOFF MEDERIC
DEFISCALISATION	FIP FCPI  Mandat de gestion	VATEL CAPITAL – 123VENTURE – ALTO INVEST – SYGMA GESTION – INTER INVEST - FINEIFFEL...
SANTE	Assurances Santé	SWISSLIFE – GENERALI – ABEILLE VIE – MALAKOFF MEDERIC

<sup>1</sup> Prix d'acquisition du bien hors frais d'acquisition (« frais de notaires », frais d'agences et de diagnostique)

## 5. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du Client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Par courrier : 26 avenue de Saint Mesmin 45100 ORLEANS

### Traitement des réclamations :

#### Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- ∅ Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- ∅ Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

À défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir un médiateur :

- Médiateur de l'AMF : Madame Marielle COHEN BRANCHE, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02 ; site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html?>
- Médiateur de l'assurance : Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09 ; site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur> ;
- Médiateur produits bancaires et produits immobiliers : Médiation de la consommation, ANM Conso, 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES;  
Site internet : [www.anm-conso.com/anacofi-iobsp](http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp) ou [www.anm-conso.com/anacofi-immo](http://www.anm-conso.com/anacofi-immo).
- Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'ANACOFI-CIF, 92 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS.

## 6. VOS CONSEILLERS

Nathalie PENICAUD – 06.46.07.35.95 – [nathalie@penicaudpatrimoine.fr](mailto:nathalie@penicaudpatrimoine.fr)

Arthur POISOT – 06.30.94.66.27 – [arthur@penicaudpatrimoine.fr](mailto:arthur@penicaudpatrimoine.fr)

Bureau : 02 38 88 21 73 – [assistante@penicaudpatrimoine.fr](mailto:assistante@penicaudpatrimoine.fr)

Rédigé en deux exemplaires le ..... à ....., dont l'un a été remis au client.

Signature « Le(s) Client(s) » Précédée de la mention « Bon pour visa »